

PRÉFECTURE
D'ILLE - ET - VILAINE

ÉTAT FRANÇAIS

**Service Départemental
des Réfugiés**

Rennes, le 28 Mars 1944

LE PREFET D'ILLE-ET-VILAINE,

à Monsieur le MAIRE de PAIMPONT

J'ai l'honneur de vous faire connaître que je mets à votre disposition CINQ CENTS tôles ondulées pour être utilisées au profit des familles évacuées des villages de Beauvais et Le Cannée.

Vous aurez à vous mettre en liaison avec M. le Maire de Plélan-le-Grand pour prendre livraison de ce matériel.

*Fait le Préfet et par délégation
Le Chef du Service Départemental des Réfugiés*

